



JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET JUSTIFICATIFS DE FINANCEMENT DES ÉTUDES EN INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS 2026



CLIQUEZ SUR LE NOM DE L'INSTITUT DE VOTRE AFFECTATION POUR TROUVER L'ADRESSE MAIL À LAQUELLE VOUS DEVEZ ENVOYER LES DOCUMENTS
2 PIÈCES MAXIMUM PAR ENVOI (risque de non réception des pièces si plus de 2) - PDF OBLIGATOIRE

RENTRE DE AOÛT / SEPTEMBRE 2026 **

IFSI Ambrrose-Paré, Antoine-Béclère, Avicenne-Jean Verdier, Beaujon, Bicêtre, Bichat, Charles-Foix, Henri-Mondor, Pitié-Salpêtrière, Raymond-Poincaré, Tenon

RENTRE DE FÉVRIER 2027 **

IFSI Louis Pasteur, Louis Aronson, Saint-Louis

MA SITUATION	MON ÂGE	DATES DE RENTRÉE	CARACTÉRISTIQUES DE MA SITUATION	JE DOIS OBLIGATOIREMENT TRANSMETTRE À L'ÉCOLE AU FORMAT PDF (pas de format jpeg photo) SINON REFUS DU DOSSIER	SELON MA SITUATION, JE TRANSMETS EN PLUS AU FORMAT PDF OBLIGATOIRE (refus format jpeg photo) SINON REFUS DU DOSSIER	J'ENVOIE EN PLUS 1 MOIS AVANT L'ENTRÉE À L'ÉCOLE	POUR INFORMATION : FINANCEMENT DE VOS ÉTUDES	DROIT D'INSCRIPTION	DROIT D'INSCRIPTION EXTRA COMMUNAUTAIRES
MOINS DE 26 ANS ET BAC 2024-25-26	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école	Septembre 2026 ou février 2027	BACCALURÉAT 2024, 2025, 2026 J'ai obtenu mon baccalauréat en 2024, 2025 ou 2026	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Aucun document n'est à ajouter	-	Études financées par la Région Ile-de-France	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
MOINS DE 26 ANS ET BAC AVANT 2024	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école	Septembre 2026 ou février 2027	BACCALURÉAT AVANT 2024 J'ai obtenu mon Baccalauréat avant 2024 et je suis en poursuite d'études (pas d'interruption de plus de 2 ans)	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Certificat de scolarité ou carte d'étudiant (preuve d'études) années 2023/2024 ou 2024/2025 ou 2025/2026	-	Études financées par la Région Ile-de-France	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
MISSION LOCALE	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école	Reentrée de septembre 2026	MISSION LOCALE Je suis inscrit en Mission Locale	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Attestation d'inscription en Mission Locale entre le 1er juin et le 31 août 2026	-	Études financées par la Région Ile-de-France	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école	Reentrée de février 2027	MISSION LOCALE Je suis inscrit en Mission Locale	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Attestation d'inscription en Mission Locale entre le 1er juin 2026 et le 31 janvier 2027	Attestation d'inscription en Mission Locale postérieure au 01/12/2026	Études financées par la Région Ile-de-France	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
SERVICE CIVIQUE	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école	Reentrée de septembre 2026	SERVICE CIVIQUE J'ai terminé un service civique entre le 1er septembre 2025 et le 1er septembre 2026	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Contrat ou attestation de service civique	-	Études financées par la Région Ile-de-France	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école	Reentrée de février 2027	SERVICE CIVIQUE J'ai terminé un service civique entre le 01 février 2026 et le 01 février 2027	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Contrat ou attestation de service civique	-	Études financées par la Région Ile-de-France	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
RSA (revenu de solidarité active)	Tous âges	Reentrée de septembre 2026	RSA Je suis bénéficiaire du RSA	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Attestation CAF du RSA entre le 1er juin et le 31 août 2026	-	Études financées par la Région Ile-de-France	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
	Tous âges	Reentrée de février 2027	RSA Je suis bénéficiaire du RSA	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Attestation d'inscription en Mission Locale entre le 1er juin 2026 et le 31 janvier 2027	Attestation CAF du RSA postérieure au 01/12/2026	Études financées par la Région Ile-de-France	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
PEC (Parcours Emploi Compétence)	Tous âges	Reentrée de septembre 2026	PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE (PEC) Je suis bénéficiaire d'un PEC	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Contrat ou attestation du PEC	-	Études financées par la Région Ile-de-France	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
	Tous âges	Reentrée de février 2027	PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE (PEC) Je suis bénéficiaire d'un PEC	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Contrat ou attestation du PEC	Attestation PEC postérieure au 01/12/2026	Études financées par la Région Ile-de-France	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
FRANCE TRAVAIL	Tous âges	Reentrée de septembre 2026	DEMANDEUR D'EMPLOI Je suis demandeur d'emploi avant l'entrée en formation sans condition de durée et je travaille moins de 78 heures par mois	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Attestation d'inscription à FRANCE TRAVAIL	Attestation d'inscription à FRANCE TRAVAIL datant du mois précédant l'entrée en formation	Études financées par la Région Ile-de-France	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
	Tous âges	Reentrée de février 2027	DEMANDEUR D'EMPLOI Je suis demandeur d'emploi avant l'entrée en formation sans condition de durée et je travaille moins de 78 heures par mois	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Attestation d'inscription à FRANCE TRAVAIL	Attestation d'inscription à FRANCE TRAVAIL datant du mois précédant l'entrée en formation	Études financées par la Région Ile-de-France	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
OPCO (organisme de financement de la promotion professionnelle) ou TRANSITIONS PRO	Tous âges	Septembre 2026 ou février 2027	PRISE EN CHARGE PAR UN OPCO (organisme de financement de la promotion professionnelle) OU PAR TRANSITIONS PRO Je travaille et je vais être pris en charge par un OPCO (ANFH, ou autres...) ou TRANSITIONS PRO	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Attestation de prise en charge par l'OPCO ou TRANSITIONS PRO En cas de prise en charge partielle par l'organisme, je dois : - soit m'engager à financer moi-même la partie restante - soit transmettre l'accord de prise en charge de mon employeur pour la partie restante	-	Études financées par l'OPCO ou TRANSITIONS PRO + si prise en charge partielle : moi-même ou mon employeur	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
AUTOFINANCEMENT	Tous âges	Septembre 2026 ou février 2027	AUTOFINANCEMENT Je vais financer moi-même mes études	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Attestation d'autofinancement signée (modèle sur le site internet de l'école) Le financement sera accepté uniquement après la signature par les services financiers et l'étudiant	-	Études financées par moi-même	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
EMPLOYEUR HORS AP-HP PROMOTION PROFESSIONNELLE	Tous âges	Septembre 2026 ou février 2027	PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR HORS AP-HP Je travaille et je vais être pris en charge par mon employeur	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Attestation de prise en charge de votre employeur Le financement sera accepté uniquement après la signature par les services financiers et l'employeur	-	Études financées par mon employeur	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
EMPLOYEUR AP-HP PROMOTION PROFESSIONNELLE	Tous âges	Septembre 2026 ou février 2027	AGENT AP-HP Je suis agent de l'AP-HP (titulaire CDI CDD)	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Transmettre l'accord de prise en charge par l'AP-HP à l'école	-	-	-	-
CAS PARTICULIERS	Tous âges	Septembre 2026 ou février 2027	HORS CATÉGORIE Je n'entre dans aucune catégorie	Carte d'identité (recto verso) ou Passeport (page d'identité) ou Titre de séjour (recto verso, en cours de validité au jour de la rentrée) + Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (ou attestation de comparabilité ENIC-NARIC pour les diplômés hors UE)	Contactez l'école	-	-	Droits perçus par l'université	Droits perçus par l'université
Droits d'inscription : Précisions concernant les étudiants Extra-Communautaires *									
	Etudiant Extra-communautaire		Je suis entré sur le territoire Français avant le 1er janvier 2024 pour une durée continue					Droits perçus par l'université	
	Etudiant Extra-communautaire		Je suis entré sur le territoire Français après le 31 décembre 2023						Droits perçus par l'université

* Etudiant extra-communautaire : étudiant dont la nationalité n'est pas celle d'un pays appartenant à l'Union Européenne ou à l'Espace Economique Européen ou qui n'est pas de nationalité suisse ou dont le pays n'a pas signé avec la France un accord prévoyant le paiement de droits d'inscription dans les mêmes conditions que les étudiants français

Tableau mis à jour en mai 2026

ATTENTION ne sont pas éligibles à la prise en charge des études par la région Y COMPRIS LES PERSONNES INSCRITES A FRANCE TRAVAIL :

- Les agents publics y compris en disponibilité
- Les salariés du secteur privé en CDD ou CDI de plus de 78 heures par mois
- Toute personne ayant bénéficié d'une prise en charge partielle par Transition Pro
- Les abandons de formation intervenus dans le mois suivant le mois d'entrée en formation
- Les apprentis
- Les personnes en validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Les médecins et les sage-femmes diplômés à l'étranger

** Dates de rentrée : consultez la page internet de votre institut